

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 799**4 août 2004****SOMMAIRE**

A.I.F.A. Holding S.A., Agricola Industriale Finanziaria Armatoriale Holding S.A., Luxembourg.	38324	De-Ar Immo S.A., Leudelange	38320
ABS Finance Advisory Company S.A., Luxembourg.	38308	Discount Trading S.A., Grevenmacher	38333
ABS Finance Advisory Company S.A., Luxembourg.	38330	DTT, Deloitte Touche Tohmatsu, S.à r.l., Strassen	38329
Abacab S.A., Luxembourg	38313	Duberry Holding S.A., Luxembourg.	38332
Albatros Holdings S.A., Senningerberg	38317	Dunedin Holdings, S.à r.l., Luxembourg.	38324
Albatros Holdings S.A., Senningerberg	38317	Dunedin Investments, S.à r.l., Luxembourg.	38323
Alltream Holding S.A., Luxembourg	38310	Entreprise Lemos, S.à r.l., Itzig.	38320
Alltream Holding S.A., Luxembourg	38310	Espera Productions, S.à r.l., Goebange	38320
Argolin S.A., Strassen	38329	Esso Luxembourg S.A., Bertrange	38322
Aviv Invest, S.à r.l., Sandweiler.	38342	Euro Directory S.A., Luxembourg	38334
(La) Barca (Luxembourg) S.A., Luxembourg	38309	Euro Directory S.A., Luxembourg	38334
(La) Barca (Luxembourg) S.A., Luxembourg	38309	Euronet Luxembourg S.A., Luxembourg.	38335
Batifixing, S.à r.l., Troisvierges	38306	Euronet Luxembourg S.A., Luxembourg.	38335
Brass International Holding S.A., Luxembourg	38337	Euronet Luxembourg S.A., Luxembourg.	38335
C.F.P., Compagnie Financière Parthénon S.A., Luxembourg.	38318	European Technology Investment S.A., Luxembourg.	38313
C.F.P., Compagnie Financière Parthénon S.A., Luxembourg.	38318	Evest Group S.A., Luxembourg	38338
C.F.P., Compagnie Financière Parthénon S.A., Luxembourg.	38318	Evest Group S.A., Luxembourg	38341
C.I.A. Lux, Compagnie Immobilière de l'Aéroport de Luxembourg S.A., Luxembourg	38316	Falcon Investment Holdings S.A., Luxembourg	38314
C.I.A. Lux, Compagnie Immobilière de l'Aéroport de Luxembourg S.A., Luxembourg	38316	Falcon Investment Holdings S.A., Luxembourg	38314
Camiga S.A., Luxembourg	38334	FI New Opportunities II, S.à r.l., Luxembourg	38318
CC-Center S.A., Bereldange.	38319	Figed S.A., Luxembourg	38332
CC-Center S.A., Bereldange.	38319	Financial Industrial Services S.A., Luxembourg	38352
Compagnie d'Investissement du Mullerthal S.A., Luxembourg.	38325	Financière Ervacace Holding Compagny S.A., Luxembourg	38315
Compagnie d'Investissement du Mullerthal S.A., Luxembourg.	38325	Foxitec S.A.H., Luxembourg.	38307
Continental Trade Company S.A., Luxembourg	38325	Foxitec S.A.H., Luxembourg.	38307
CostumerCareCenter S.A., Bereldange	38313	Foxitec S.A.H., Luxembourg.	38307
CustomerCareCenter S.A., Bereldange	38319	Frodon S.A.H., Luxembourg.	38347
CustomerCareCenter S.A., Bereldange	38319	General Railway Activities Holding S.A.H., Luxembourg.	38312
Customercarecenter S.A., Bereldange	38319	Gerthoma Number Two S.A., Luxembourg	38332
		Gesfo S.A.	38316
		Gesteuro S.A.H., Strassen.	38330
		HEDF Italy 1, S.à r.l., Münsbach	38310
		HEDF Italy 2, S.à r.l., Münsbach	38330
		HEDF Luxembourg, S.à r.l., Münsbach	38312
		HEDF-DBS, S.à r.l., Münsbach	38312

HEDF-France, S.à r.l., Münsbach	38309	Roquette Re S.A., Munsbach	38337
IB Finance S.A.H., Luxembourg	38338	Roquette Re S.A., Munsbach	38337
Interclean Luxembourg S.A.H., Luxembourg	38328	S.E.N.C. Smith & Nephew S.à r.l. & Cies, Luxembourg	38326
K.R.C. S.C.I., Mersch	38311	S.E.N.C. Smith & Nephew S.à r.l. & Cies, Luxembourg	38326
KPMG Peat Marwick, S.à r.l., Luxembourg	38336	S.I.P. Investments S.A.H., Luxembourg	38334
KPMG Peat Marwick, S.à r.l., Luxembourg	38336	Sefo Luxembourg S.A., Strassen	38321
Logomotif S.A., Marnach	38306	Severino Finances S.A., Luxembourg	38326
Marfin S.A., Luxembourg	38313	Severino Finances S.A., Luxembourg	38326
Mondadori Finance S.A., Luxembourg	38330	Simaphi S.A., Luxembourg	38335
Monteagle Holdings S.A., Luxembourg	38315	Simaphi S.A., Luxembourg	38335
Monteagle Holdings S.A., Luxembourg	38315	Smith & Nephew Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	38333
ONC S.A., Fentange	38334	Smith & Nephew Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	38333
Optimax Group Holdings S.A., Luxembourg	38327	Solutions Graphiques, S.à r.l., Strassen	38315
Optimax Group Holdings S.A., Luxembourg	38327	Sonaka S.A., Luxembourg	38332
Oriel S.A.H., Luxembourg	38327	Standard Life Investments Global Sicav, Luxembourg	38321
Oriel S.A.H., Luxembourg	38327	Standard Life Investments Global Sicav, Luxembourg	38321
Panis S.A.H., Luxembourg	38336	Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A., Luxembourg	38317
Pansilva S.A., Mertert	38317	Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A., Luxembourg	38322
Perofin Holding S.A.	38314	Tele2 International Card Company S.A., Bertrange	38308
Pfizer Shareholdings Intermediate, S.à r.l., Strassen	38328	Texicom S.A., Luxembourg	38333
Piwa, S.à r.l., Luxembourg	38320	Transworld International Luxembourg S.A., Luxembourg	38328
Planet X, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	38328	TST George V Holdings II, S.à r.l., Münsbach	38308
Polesa S.A., Münsbach	38346	Tyrol, S.à r.l.	38337
Polesa S.A., Münsbach	38346	United Shipping, S.à r.l., Luxembourg	38343
PRI Investment S.A., Luxembourg	38314	Wigwam Solutions, S.à r.l., Luxembourg	38307
Primavera Luxembourg International S.A., Luxembourg	38331	Wonderphone Luxembourg S.A., Luxembourg	38349
Primavera Luxembourg International S.A., Luxembourg	38331	ZIT Consulting, S.à r.l., Luxembourg	38311
Primavera Luxembourg International S.A., Luxembourg	38331	ZIT Consulting, S.à r.l., Luxembourg	38311
Primavera Luxembourg International S.A., Luxembourg	38331	ZIT Holding S.A., Luxembourg	38323
Quintofin S.A., Luxembourg	38331	ZIT Holding S.A., Luxembourg	38323
Robertson Finance & Co Holding S.A., Luxembourg	38338		
Robertson Finance & Co Holding S.A., Luxembourg	38338		

LOGOMOTIF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 3, Marburgerstroos.

R. C. Diekirch B 5.823.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2004, réf. LSO-AP00312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 avril 2004.

Signature.

(902161.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juin 2004.

BATIFIXING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue Staedtgen.

R. C. Diekirch B 3.352.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2004, réf. LSO-AP00309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 avril 2004.

Signature.

(902162.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juin 2004.

WIGWAM SOLUTIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 5, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 86.586.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00271, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(046471.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

FOXITEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 35.276.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Guy Kettman, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été coopté au Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Laurent Huss, démissionnaire.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour FOXITEC S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

A. Garcia Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046207.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

FOXITEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 35.276.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter Monsieur Guy Kettman au Conseil d'Administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2008. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Madame Myriam Spiroux-Jacoby, démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour FOXITEC S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

A. Garcia Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01804. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046212.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

FOXITEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 35.276.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2002, les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2008.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit: Monsieur Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Laurent Huss, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Madame Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour FOXITEC S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

A. Garcia Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046215.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TELE2 INTERNATIONAL CARD COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 75.286.

Suite aux décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2003, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- M. Francesco d'Angelo, administrateur de sociétés, demeurant 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange;
- M. Alex Zivoder, administrateur de sociétés, demeurant 7, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg;
- M. Luca di Lelio, administrateur de sociétés, demeurant Via Parè 40/a, I-23868 Valmadreda (LC), Italie.

Pour TELE2 INTERNATIONAL CARD COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045894.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

**TST GEORGE V HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. TST GEORGE V, S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 95.305.

EXTRAIT

Il résulte du changement de la dénomination sociale de la société TST GEORGE V HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, en TST GEORGE V HOLDINGS I, S.à r.l., effectué aux termes d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 juin 2004, que les quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) de la Société sont désormais détenues par la société TST GEORGE V HOLDINGS I, S.à r.l., précitée.

Münsbach, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045922.3/556/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ABS FINANCE ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.387.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 avril 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Alessandro Arnone, directeur financier, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
- Marcel Senn, contrôleur financier, demeurant à Zurich (Suisse), administrateur;
- Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Mme Catherine Huet, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Pour extrait conforme

ABS FINANCE ADVISORY COMPANY S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046687.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

HEDF-FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 27.300,-.**Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.127.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 mai 2004, que Monsieur Frank Apollo, né le 9 octobre 1966 à New York, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas, 77056-6118, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de ses fonctions de gérant unique de la Société, avec effet immédiat.

Il résulte desdites résolutions que HINES INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT LLC, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 3786284, a été nommée gérant unique de la Société avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Apollo, précité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045924.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

LA BARCA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 68.130.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01496, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour LA BARCA (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

G. Birchen

Administrateur

(046756.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

LA BARCA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 68.130.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 13 avril 2004 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Robert Hovenier, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Monsieur Gérard Birchen, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edward Bruin. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Enfin cette Assemblée a appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, avec effet au 1^{er} janvier 2002, ERNST & YOUNG S.A., réviseur d'entreprises, 7 Parc d'Activité Syrdal, L-5365 Münsbach, en remplacement de SORE INTERNATIONAL, S.à r.l. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour LA BARCA (LUXEMBOURG) S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01498. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046763.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

HEDF ITALY 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.129.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 mai 2004, que Monsieur Frank Apollo, né le 9 octobre 1966 à New York, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas, 77056-6118, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de ses fonctions de gérant unique de la Société, avec effet immédiat.

Il résulte desdites résolutions que HINES INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT LLC, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 3786284, a été nommée gérant unique de la Société avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Apollo, précité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Münsbach, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045925.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ALLTREAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.062.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

(046699.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

ALLTREAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.062.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 7 mai 2004

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Ferdinando Cavalli décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 4 juin 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire le nombre des administrateurs de quatre à trois et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Directors

- MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président
Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur
Mme Emanuela Brero, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur

Auditors

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE S.A.

Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046691.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

ZIT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 80.244.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046925.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ZIT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 80.244.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046926.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

K.R.C., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7557 Mersch, 31, rue Mies.

Entre les soussignés,

Monsieur Bernard Pranzetti, demeurant à L-7450 Lintgen, route Principale
le cessionnaire,

Monsieur Robert Verzin, demeurant à 4, Duerfstross à L-9643 Buederscheid
le cédant.

Après avoir préalablement exposé ce qui suit:

Suite à la convention du 16 février 1996, conclue entre le cédant et le cessionnaire,

1. le cédant est propriétaire de 50 (cinquante) parts sociales avec valeur nominale de 1.000 (mille) francs luxembourgeois, soit 24,79 euros (vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cts.) de K.R.C. avec siège social à 31, rue Mies, L-7557 Mersch.

2. Le cessionnaire désire récupérer les parts sociales de la société et le cédant est disposé à les lui rétrocéder selon la convention du 16 février 1996 conclue entre les deux parties.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit:

1. Conditions:

Le cédant cède et transporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit au cessionnaire qui accepte, les parts sociales de la société KRC sci, aux conditions et suivant les modalités qu'ils ont conclues par les modalités de la convention de prêt/cession du 16 février 1996.

Le cessionnaire s'oblige à s'acquitter du remboursement tel prévu dans la convention du 16 février 1996, endéans les 30 jours, après signature de la présente, du montant de 600.000,- LUF, soit 14.873,61 euros.

2. Propriété et jouissance:

Le cessionnaire sera propriétaire des parts sociales cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour. Le transfert de propriété des parts sociales aura lieu à la signature des présentes; ce faisant, tous les droits et obligations liés aux parts sociales de la société passent du cédant au cessionnaire.

3. Le prix:

Le prix convenu par les parties, qui s'entend tous frais et taxes comprises, est pour solde de tout compte reste fixé à 50.000 (cinquante mille) francs luxembourgeois, 1.239,46 euros (mille deux cent trente-neuf euros et quarante-six cts.).

4. Frais:

Toutes les dépenses relatives à la présente cession, notamment frais d'enregistrement, publication ou autre, sont à charge du cessionnaire.

5. Lois applicables et litiges:

La présente convention est régie et interprétée conformément au droit luxembourgeois.

Tous les litiges découlant de la présente convention sont de la compétence exclusive des tribunaux luxembourgeois.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le 23 mai 2004.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02997. – Reçu 6.000 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046443.3//43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

38312

HEDF-DBS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.126.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 mai 2004, que Monsieur Frank Apollo, né le 9 octobre 1966 à New York, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas, 77056-6118, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de ses fonctions de gérant unique de la Société, avec effet immédiat.

Il résulte desdites résolutions que HINES INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT LLC, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 3786284, a été nommée gérant unique de la Société avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Apollo, précité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02664. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045928.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

HEDF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. HINES EUROPEAN DEVELOPMENT FUND, S.à r.l.).

Capital social: EUR 14.500,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.165.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 mai 2004, que Monsieur Frank Apollo, né le 9 octobre 1966 à New York, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas, 77056-6118, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de ses fonctions de gérant unique de la Société, avec effet immédiat.

Il résulte desdites résolutions que HINES INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT LLC, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 3786284, a été nommée gérant unique de la Société avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Apollo, précité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045929.3/556/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henry Schnadt.

R. C. Luxembourg B 33.454.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01333, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H.

ECOGEST S.A.

Signature

(045869.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

EUROPEAN TECHNOLOGY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 88.754.

—
La société EUROPEAN TECHNOLOGY INVESTMENT S.A. qui avait son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, suite à un conseil d'administration en date du 12 avril 2004, déplace son siège au:
3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

M^e C. Dieret.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(046045.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

MARFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 18.963.

—
Par décision du Conseil d'Administration du 9 septembre 2003, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour MARFIN S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046188.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ABACAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.470.

—
Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour ABACAB S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046198.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

CostumerCareCenter S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 86.466.

—
Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratsitzung vom 12. Februar 2003

Die Verwaltungsratsmitglieder beschliessen einstimmig den Gesellschaftssitz von 81A, rue du X Octobre, L-7243 Bereldange nach 204, route de Luxembourg, L-7241 Bereldange zu verlegen.

Für beglaubigte Kopie

Unterschrift

Delegiertes-Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046272.3/643/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

FALCON INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 39.773.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046573.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

FALCON INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 39.773.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société en date du 26 mars 2004 et 14 avril 2004

- Les rapports du Conseil d'Administration, des Auditeurs et du Commissaire aux Comptes au 30 septembre 2003 sont approuvés.

- Les comptes au 30 septembre 2003 sont approuvés.

- Les comptes consolidés du groupe au 30 septembre 2003 sont approuvés.

- Les résultats sont affectés au prochain exercice social.

- Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat se terminant au 30 septembre 2003.

- M. Alastair R.C. Barclay, M. Christopher Paul Jousse, M. David Courtnall Marshall et M. John Michael Robotham sont réélus en tant qu'administrateurs pour une période d'un an.

- AGN HORSBURGH & CO avec siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg est réélu en tant que commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01915. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046570.3/631/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

PRI INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 88.591.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Signature.

(045867.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

PEROFIN HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 32.973.

EXTRAIT

Le liquidateur, Monsieur Narciso Cova, a démissionné et le siège social de la société à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046369.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

MONTEAGLE HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 19.600.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046582.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

MONTEAGLE HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 19.600.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société
en date du 26 mars 2004 et 14 avril 2004*

- Les rapports du Conseil d'Administration, des Auditeurs et du Commissaire aux Comptes au 30 septembre 2003 sont approuvés.

- Les comptes au 30 septembre 2003 sont approuvés.

- Les comptes consolidés du groupe au 30 septembre 2003 sont approuvés.

- Les résultats sont affectés au prochain exercice social.

- Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat se terminant au 30 septembre 2003.

- M. Alastair R.C. Barclay, M. Rory Charles Kerr, M. David Courtnall Marshall et M. John Michael Robotham sont réélus en tant qu'administrateurs pour une période d'un an.

- AGN HORSBURGH & CO avec siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg est réélu en tant que commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046578.3/631/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

FINANCIERE ERVACACE HOLDING COMPAGNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 28.180.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01336, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour FINANCIERE ERVACACE HOLDING COMPANY

ECOGEST S.A.

Signature

(045870.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

SOLUTIONS GRAPHIQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.088.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02349, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour SOLUTIONS GRAPHIQUES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(045871.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

**C.I.A. LUX, COMPAGNIE IMMOBILIERE DE L'AEROPORT DE LUXEMBOURG S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 50.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02723, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046632.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

**C.I.A. LUX, COMPAGNIE IMMOBILIERE DE L'AEROPORT DE LUXEMBOURG S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 50.522.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 26 mai 2004

Il résulte du procès-verbal que:

- l'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2003;
- l'Assemblée Générale a donné décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour leur mandat lors de l'exercice écoulé;

- l'Assemblée Générale a reconduit Monsieur Marcel Goldberg, Monsieur Simon Goldberg et Monsieur Daniel Goldberg dans leurs fonctions jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2005;

et

l'Assemblée Générale a procédé à l'élection définitive de Madame Simone Retter jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2005;

de telle sorte que le Conseil d'Administration se présente comme suit:

- Monsieur Marcel Goldberg, né le 15 juillet 1938 à Anvers (Belgique), demeurant au 11, avenue Ernestine, B-1050 Ixelles (Belgique);

- Monsieur Simon Goldberg, né le 18 avril 1962 à Uccle (Belgique), demeurant au 16/F, rue Geleytsbeek, B-1180 Uccle (Belgique);

- Monsieur Daniel Goldberg, né le 12 décembre 1963 à Uccle (Belgique), demeurant au 40/A, avenue de la Paix, B-1640 Rhode-Saint-Genèse (Belgique);

- Madame Simone Retter, née le 13 juin 1961 à Bettembourg, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;

- l'Assemblée Générale a reconduit la société LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., établie et ayant son siège social au 12, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 65.819, dans ses fonctions de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046633.3/1005/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

GESFO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 31.975.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 15 avril 2003

La séance est ouverte à 10.00 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau.

Président: M. Raymond Goebel.

Secrétaire: Mme Johana Bodart.

Scrutateur: M. Patrick Goebel.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

- qu'il appert de la liste de présence (annexe 1), dûment signée et clôturée par les membres du bureau que 4 (quatre) actionnaires sont présents ou représentés, détenant ensemble 15.000 (quinze mille) actions;

- que, tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations légales;

- que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1) Renouvellement du mandat des administrateurs et du mandat des administrateurs-délégués de la société venus à échéance.

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler pour une période de 6 ans les mandats des administrateurs et les mandats des administrateurs-délégués de la société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Luxembourg, le 15 avril 2003.

Le Bureau

P. Goebel / J. Bodart / R. Goebel

Scrutateur / Secrétaire / Président

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046786.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

SWISS RE TREASURY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 72.575.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 35 du 12 janvier 2000.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02939, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(046610.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

PANSILVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 39.028.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02350, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour PANSILVA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(045872.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ALBATROS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 57.374.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 juin 2004.

Signature.

(046853.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ALBATROS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 57.374.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 juin 2004.

Signature.

(046851.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

C.F.P., COMPAGNIE FINANCIERE PARTHENON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 74.428.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046647.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

C.F.P., COMPAGNIE FINANCIERE PARTHENON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 74.428.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046642.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

C.F.P., COMPAGNIE FINANCIERE PARTHENON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 74.428.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 29 janvier 2004 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale que:

- l'Assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'Assemblée a décidé d'approuver les bilans et les comptes de profits et pertes des exercices arrêtés au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001;

- l'Assemblée a décidé de reporter les pertes de l'exercice 2000 à nouveau;

- l'Assemblée a décidé de prélever un montant de 5% du bénéfice net de l'année 2001 diminué des pertes reportées pour affectation à la réserve légale et de reporter le solde sur les exercices suivants;

- l'Assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur André Singer, demeurant à B-2018 Anvers, Mozartstraat 3;

Monsieur Alon-Isaac Amar, demeurant à B-2018 Anvers, Montebellostraat 17;

HET KONINKLIJK ENTREPOT N.V. avec siège social à B-2018 Anvers, 5, De Keyserlei;

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes THEMIS AUDIT LIMITED

pour l'exercice de leurs mandats au cours des exercices clos au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001;

- l'Assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE PARTHENON S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02726. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046641.3/1005/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

FI NEW OPPORTUNITIES II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 99.866.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR03058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(046457.3/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

CustomerCareCenter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.466.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046409.3/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

CustomerCareCenter S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 86.466.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 18. März 2003

Das Mandat des Kommissars wird um ein Jahr verlängert. Dieses Mandat endet dann mit der ordentlichen Jahresgeneralversammlung des Jahres 2004.

Beglaubigte Kopie

Unterschrift

Delegiertes Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046405.3/643/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

CustomerCareCenter S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 86.466.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 18. März 2003

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2002 brachte zum Vorschein, dass der angelaufene Verlust zum 31. Dezember 2002 mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals ausmacht.

Die Generalversammlung der Aktionäre hat gemäss Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften beschlossen die Gesellschaft weiterzuführen.

Beglaubigte Kopie

Unterschrift

Delegiertes Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046413.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

CC-CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.466.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(046419.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

CC-CENTER S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 86.466.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 16. März 2004

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2003 brachte zum Vorschein, dass der angelaufene Verlust zum 31. Dezember 2003 mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals ausmacht.

Die Generalversammlung der Aktionäre hat gemäss Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften beschlossen die Gesellschaft weiterzuführen.

Das Mandat der Kommissars wird um ein Jahr verlängert. Dieses Mandat endet mit der ordentlichen Jahresgeneralversammlung des Jahres 2005.

Beglaubigte Kopie

Unterschrift

Delegiertes Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046417.3/643/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ENTREPRISE LEMOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5962 Itzig, 5, Montée St Hubert.

R. C. Luxembourg B 54.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02352, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour ENTREPRISE LEMOS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(045874.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

PIWA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 39, rue Felix Blockhausen.

R. C. Luxembourg B 21.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02353, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour PIWA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(045875.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

DE-AR IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 29, Z.A. Am Bann.

R. C. Luxembourg B 80.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01351, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour DE-AR IMMO S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(045878.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ESPERA PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8359 Goebange, 4, bei Berck.

R. C. Luxembourg B 57.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01354, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour ESPERA PRODUCTIONS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(045880.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 78.797.

Le 6 mai 2004, les administrateurs de STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV (la «Compagnie») ont unanimement décidé avec effet au 1^{er} juillet 2004:

- de transférer le siège social de la Compagnie des bureaux de J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A., 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, aux bureaux de CITIGROUP, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg,
- de nommer CITIGROUP en tant qu'agent de transfert et agent domiciliaire de la Compagnie.

Luxembourg, 9 juin 2004.

Pour STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliaire

S. O'Brien

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046476.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 78.797.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 6 mai 2004

- Il a été décidé d'approuver la décharge de M. Nathan Parnaby en tant que membre du Conseil d'Administration pour l'exercice de son mandat se terminant le 19 décembre 2003.
- Il a été décidé d'approuver la décharge de M. Alan C. Burton en tant que membre du Conseil d'Administration pour l'exercice de son mandat se terminant le 15 novembre 2003.
- Il a été décidé d'approuver la décharge des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leurs mandats pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2003.
- Il a été décidé d'approuver la réélection de M. Kevin Smith en tant que membre du Conseil d'Administration pour une période de deux ans se terminant lors de l'assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2005.
- Il a été décidé de ratifier et d'approuver l'élection de M. James B. Aird en tant que membre du Conseil d'Administration pour une période de deux ans se terminant lors de l'assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2005.
- Il a été décidé de ratifier et d'approuver l'élection de M. Neil J. McPherson en tant que membre et Président du Conseil d'Administration pour une période de deux ans se terminant lors de l'assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2005.
- Il a été décidé d'approuver la réélection de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant que Réviseur d'Entreprise jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliaire

S. O'Brien

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046475.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

SEFO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.375.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Signatures.

(046690.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

ESSO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 7.310.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Bertrange le 28 avril 2004

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire il ressort que:

Conformément à l'article 13 des statuts Messieurs E. S. de Vries, J. Van Roost et R. Kremer ont été élus administrateurs pour une période de 6 ans.

Le mandat de Messieurs E.S. de Vries, J. Van Roost et R. Kremer prendra fin à la date de l'Assemblée Générale de 2006.

Conformément à l'article 22 des statuts l'Assemblée décide de désigner pour un terme de 3 ans PricewaterhouseCoopers, Luxembourg comme réviseur d'entreprises, afin d'examiner les comptes annuels. Ce mandat se terminera au 31 décembre 2006.

Cinquième résolution

En exécution de l'article 16 des statuts, l'Assemblée décide, à l'unanimité des voix, de ne pas allouer d'émoluments aux administrateurs.

Les émoluments annuels du réviseur d'entreprises sont fixés à 22.758,- euros de commun accord entre la société et ledit réviseur d'entreprises.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Bertrange le 28 avril 2004

Le conseil nomme Messieurs J. Van Roost, E.S. de Vries et R. Kremer comme administrateurs-délégués. Ensuite le Conseil élit Monsieur J. Van Roost comme président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02776. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046741.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

SWISS RE TREASURY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 72.575.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 28 mai 2003

Les actionnaires:

- approuvent les rapports soumis par le conseil d'administration et le commissaire aux comptes pour l'exercice de la Société clôturé au 31 décembre 2002;

- approuvent les comptes annuels pour l'exercice de la Société clôturé au 31 décembre 2002;

- donnent décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice de la Société clôturé au 31 décembre 2002;

- décident de renouveler le mandat des administrateurs, à savoir:

a) Madame Irène Salvi, administrateur de sociétés, demeurant à C.F Meyerstrasse 12, CH-8022 Kilchberg, Suisse;

b) Monsieur Michel Lies, directeur de Sociétés, demeurant à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

c) Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;

d) Monsieur Marcel Kaufmann, directeur de gestion financière, demeurant à 20, Fläckerhof, CH-6023 Rothenburg, Suisse;

e) Monsieur Stefan Schroeder, administrateur de sociétés, demeurant au 46, Egerländer Strasse, D-85737 Ismaning, Allemagne;

f) Monsieur Philipp D. Hoch, administrateur de sociétés, demeurant au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zürich, Suisse; pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003;

- décident de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de la Société au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02938. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046426.3/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: USD 162,500.-.**Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.883.*Written resolutions of the sole shareholder of DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l.*

The Undersigned,

DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, being the sole shareholder of 6,500 shares of DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 33, boulevard du prince Henri, L-1724 Luxembourg,

hereby adopts the following resolutions:

- to appoint Mr Hugo Neuman, born in Amsterdam on October, 21, 1960, with professional address 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, as a manager of DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l. Mr Hugo Neuman is appointed with effect as of June 16, 2003 prior to the board meeting of that date without remuneration for a period ending at the next shareholders' meeting to approve the 2003 annual accounts.

- to grant to Mrs Maggy Kohl-Birget, acting with her sole signature, full power to take all necessary steps for the registration and the publication of the present resolution under Luxembourg law.

French Translation:

Le soussigné,

DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, actionnaire unique des 6.500 actions de DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée unipersonnelle dûment constituée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

adopte par la présente les résolutions suivantes:

- Désigner M. Hugo Neuman, né à Amsterdam le 21 octobre 1960, ayant son domicile professionnel au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de directeur de DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l. M. Hugo Neuman est désigné à ce poste à compter du 16 juin 2003 avant la réunion du conseil d'administration de cette même date sans rémunération pendant une période qui prendra fin à l'assemblée des actionnaires suivante convoquée en vue de l'approbation des comptes annuels 2003.

- Accorder à Mme Maggy Kohl-Birget, par sa seule signature, les pleins pouvoirs pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'enregistrement et de la publication de la présente résolution aux termes du droit luxembourgeois.

Adopté ce 16 juin 2003.

Suivent les signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AM01939. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Délivré à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

G. Lecuit.

(046770.3/220/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

ZIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 78.283.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046927.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ZIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 78.283.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046929.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: USD 1,879,862,000.-.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.656.

Written resolutions of the sole shareholder of DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l.

The Undersigned,

DICOA HOLDINGS LIMITED, having its registered office at 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, being the sole shareholder of 609,753 shares of DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 33, boulevard du prince Henri, L-1724 Luxembourg.

DICOA INVESTMENTS LIMITED, having its registered office at 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, being the shareholder of 1,270,109 shares of DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 33, boulevard du prince Henri, L-1724 Luxembourg.

hereby adopt the following resolutions:

- to appoint Mr Hugo Neuman, born in Amsterdam on October, 21, 1960, with professional address 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, as a manager of DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l. Mr Hugo Neuman is appointed with effect as of June 16, 2003 prior to the board meeting of that date without remuneration for a period ending at October 31, 2003.

- to grant to Mrs Maggy Kohl-Birget, acting with her sole signature, full power to take all necessary steps for the registration and the publication of the present resolution under Luxembourg law.

French Translation:

Les soussignés,

DICOA HOLDINGS LIMITED, S.à r.l., ayant son siège social au 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, titulaire de 609.753 actions de DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée dûment constituée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

DICOA INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social au 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, titulaire de 1.270.109 actions de DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée dûment constituée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, adoptent par la présente les résolutions suivantes:

- Désigner M. Hugo Neuman, né à Amsterdam le 21 octobre 1960, ayant son domicile professionnel au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de directeur de DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l. M. Hugo Neuman est désigné à ce poste à compter du 16 juin 2003 avant la réunion du conseil d'administration de cette même date sans rémunération pour une période prenant fin le 31 octobre 2003.

- Accorder à Mme Maggy Kohl-Birget, par sa seule signature, les pleins pouvoirs pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'enregistrement et de la publication de la présente résolution aux termes du droit luxembourgeois.

Adopté ce 16 juin 2003.

Suivent les signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AM01939. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Délivré à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

G. Lecuit.

(046771.3/220/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

**A.I.F.A. HOLDING S.A., AGRICOLA INDUSTRIALE FINANZIARIA ARMATORIALE HOLDING S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.037.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

AGRICOLA INDUSTRIALE FINANZIARIA ARMATORIALE HOLDING S.A.

A.I.F.A. HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(046407.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT DU MULLERTHAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.692.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT DU MULLERTHAL S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateurs

(046792.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT DU MULLERTHAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.692.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 mai 2004

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT DU MULLERTHAL S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046744.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

CONTINENTAL TRADE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 87.007.

—
Réunion du Conseil d'Administration

L'an deux mille quatre, le 27 mai.

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme CONTINENTAL TRADE COMPANY S.A., avec siège social au 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg.

A savoir:

- Monsieur José Jumeaux, Administrateur-délégué, demeurant à 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.
- La société de droit britannique FIRE DRAGON LTD, avec siège social à UK-Warwickshire, CV325FF, 27, the Maltings, Leamington Spa, (Royaume-Uni).
- La société de droit britannique CAMBRIDGE INVESTMENT SERVICES LTD, avec siège social à UK-Warwickshire, CV325FF, 27, Maltings, Leamington Spa, (Royaume-Uni).

Lesquels membres du conseil d'administration, se considérant comme dûment convoqués, ont pris les résolutions suivantes:

1. La révocation de la procuration donnée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2003 à Mlle Lecomte Julie pour effectuer des virements et des retraits limités à 2000 Euros avec sa signature conjointe avec celle Monsieur Rocaspana Manuel ou Mme Nassrollahi Catherine.

2. La nomination de Monsieur José Jumeaux comme mandataire, lui donnant pouvoir de signature conjointe avec celle de Mlle Lecomte Julie auprès de la banque ALCOR BANK pour effectuer des virements, des transferts et des retraits limités à 2000 Euros.

FIRE DRAGON LTD / CAMBRIDGE INVESTMENT SERVICES Ltd / J. Jumeaux

Signature / Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046439.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

SEVERINO FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 93.218.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEVERINO FINANCES S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(046796.4/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

SEVERINO FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 93.218.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 juin 2004

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEVERINO FINANCES S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046752.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

S.E.N.C. SMITH & NEPHEW S.à r.l. & Cies, Société en Nom Collectif.

Capital social: EUR 1.850.455.575,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 89.376.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01975, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour S.E.N.C. SMITH & NEPHEW S.à r.l. & Cies

Signatures

(046941.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

S.E.N.C. SMITH & NEPHEW S.à r.l. & Cies, Société en Nom Collectif.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 89.376.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés tenue en date du 17 décembre 2003

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes actuellement en fonction, ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, pour un nouveau terme d'un an. Son mandat viendra donc à échéance lors de l'Assemblée Générale tenue en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour S.E.N.C. SMITH & NEPHEW S.à r.l. & Cies

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046943.3/565/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ORIEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 50.771.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que tous les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR03072, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Administrateurs

(046884.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ORIEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 50.771.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 mars 2004

3- Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2003.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR03070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046882.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

OPTIMAX GROUP HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.445.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO02211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour la Société
Signature

(046915.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

OPTIMAX GROUP HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.445.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société OPTIMAX GROUP HOLDING
(la «Société») en date du 8 mars 2004 à 10.00 heures au siège social de la société
Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide de réélire les administrateurs en fonction pour une nouvelle période de six ans. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

A l'issue de l'Assemblée, le conseil d'administration de la Société sera composé de:

- La société C.E.O., S.à r.l., R.C. Luxembourg B N° 59.334, avec siège social à 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
- la société EXECUTIVE MANAGEMENT, S.à r.l., R.C. Luxembourg B N° 59.339, avec siège social à 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
- la société ERMESINDE MANAGEMENT, S.à r.l., R.C. Luxembourg B N° 59.338, avec siège social à 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme et sincère
Signature
L'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-AO02213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046914.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

PLANET X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4138 Esch-sur-Alzette, 1, place de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 63.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01357, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour PLANET X, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(045881.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TRANSWORLD INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 76.470.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

L'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 28 mai 2004.

Signature.

(045934.3/556/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

PFIZER SHAREHOLDINGS INTERMEDIATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: USD 1.405.993.850,-.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.997.

Par résolution écrite du 19 mai 2004, la Société a décidé, en sa qualité d'associé unique de PFIZER LUXCO VENTURES, S.à r.l. (liquidée le 22 septembre 2003), d'approuver les comptes de PFIZER LUXCO VENTURES, S.à r.l., tels qu'ils étaient au jour de sa liquidation, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PFIZER SHAREHOLDINGS INTERMEDIATE, S.à r.l.

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046454.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

INTERCLEAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 16.437.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2003, les mandats des Administrateurs M. Wilhelm Giertler, D. Karl Hoppe et M. Hartwig Piepenbrock ont été renouvelés pour la durée de six ans. M. Wilhelm Giertler est confirmé dans sa fonction d'Administrateur-Délégué. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Marie-Claire Zehren, également pour la durée de six ans. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Luxembourg, le 8 juin 2003.

Pour INTERCLEAN LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047020.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

DTT, DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 375.000,- Euros.**

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 60.927.

EXTRAIT

Suite à un changement dans l'actionnariat de la société, la répartition des 15.000 parts sociales de la Société se présente comme suit:

<i>Associés</i>	<i>Parts sociales</i>
Dan Arendt, Réviseur d'entreprises, demeurant 42 op Fankenacker, L-3265 Bettembourg	195
Manuel Baldauff, Ingénieur industriel, demeurant 54, rue JF Boch, L-1244 Luxembourg	195
Bruno Beernaerts, Licencié en droit, demeurant 45, Centre, B-6637 Fauvillers	584
Philippe Bruneton, Ingénieur conseil, demeurant 5, rue Abraham Lincoln, L-8333 Olm	682
Stéphane Césari, Réviseur d'entreprises, demeurant 90, route de Guentrange, F-57100 Thionville . . .	195
David De Marco, Administrateur de sociétés, demeurant 12, rue de Medernach, L-9186 Stegen	584
Georges Deitz, Réviseur d'entreprises, demeurant 11, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg	390
Dirk Dewitte, Expert comptable, demeurant 17, rue des Sports, L-5774 Weiler-La-Tour	292
Eddy Dôme, Diplômé HEC, demeurant 63, Marvie, B-6600 Bastogne	195
Yves Francis, Réviseur d'entreprises, demeurant 67, rue du Pannebourg, B-6700 Arlon	292
Thierry Hoeltgen, Ingénieur conseil, demeurant 12, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen	974
Georges Kioes, Réviseur d'entreprises, demeurant 16, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg	195
Maurice Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant 27, rue de Rodembourg, L-6165 Ernster	974
Alain Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant 24, rue du Dr. Ernest Feltgen, L-7531 Mersch	584
Benjamin Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant 68, rue du X Octobre, L-7243 Bereldange	292
Sonja Linz, Réviseur d'entreprises, demeurant 179, rue de Luxembourg, L-3254 Bettembourg	584
Erwan Loquet, Maître en droit, demeurant 45, rue Bussière, F-57640 Argancy	195
Olivier Maréchal, Licencié ESSEC, demeurant 14, rue Saint Jean, F-57570 Basse-Rentgen	195
Barbara Michaelis, Réviseur d'entreprises, demeurant 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée 1940-1945, L-5863 Hesperange	584
Vafa Moayed, Réviseur d'entreprises, demeurant 42, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange	974
Riccardo Moraldi, Licencié en Sciences économiques, demeurant 116, Val Ste Croix, L-1370 Luxembourg	195
Pascal Noël, Réviseur d'entreprises, demeurant 27, rue du Père Conrad, L-1353 Howald	292
Franz Prost, Réviseur d'entreprises, demeurant 29, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg	974
Gilbert Renel, Réviseur d'entreprises, demeurant 22, rue Mathias Weistroffer, L-1989 Kockelscheuer	195
Benoît Schaus, Réviseur d'entreprises, demeurant 64, Neuville, B-6690 Vielsalm	974
Edouard Schmit, Réviseur d'entreprises, demeurant 26 op Fankenacker, L-3565 Bettembourg	974
Marie-José Steinborn, Réviseur d'entreprises, demeurant 21, rue Charlemagne, L-1328 Luxembourg	584
Eric Van de Kerkhove, Réviseur d'entreprises, demeurant 21, avenue de Crecy, L-1364 Luxembourg	974
Johnny Yip, Réviseur d'entreprises, demeurant 25, rue Tresch, L-8373 Howald	292
DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, S.à r.l., ayant son siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen	391
	15.000

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047011.3/727/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ARGOLIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 48.451.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Signatures.

(046718.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

ABS FINANCE ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.387.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABS FINANCE ADVISORY COMPANY S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / un administrateur /

(046701.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

GESTEURO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.248.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 2 avril 2003

- Monsieur Pascoal Da Silva, demeurant 18, rue Louvigny à Luxembourg, est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de 5 ans, en remplacement de la société PARFININDUS, S.à r.l.

Strassen, le 27 mai 2004.

Pour extrait sincère et conforme

M. Boland / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046710.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

MONDADORI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.398.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONDADORI FINANCE S.A.

Signatures

(046714.3/024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

HEDF ITALY 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.130.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 mai 2004, que Monsieur Frank Apollo, né le 9 octobre 1966 à New York, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas, 77056-6118, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de ses fonctions de gérant unique de la Société, avec effet immédiat.

Il résulte desdites résolutions que HINES INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT LLC, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 3786284, a été nommée gérant unique de la Société avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Apollo, précité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045926.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

QUINTOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.132.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

(046717.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 77.753.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01997, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(046946.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 77.753.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01999, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(046947.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 77.753.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(046948.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 77.753.

*Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société
tenue en date du 17 décembre 2003*

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des Administrateurs suivants jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2004.

Administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Antoine Vidts, directeur financier, demeurant au 26, Zuuistraat, B-9400 Ninove;
- Madame Lucille Fuller, expert-comptable, demeurant à 40, Woodland Gardens, London UK, N10 3 UA

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
- Monsieur Dominique Ransquin, maître et licencié en sciences économiques, demeurant au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes actuellement en fonction, ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, pour un nouveau terme d'un an. Son mandat viendra donc à échéance lors de l'Assemblée Générale tenue en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour SMITH & NEPHEW LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046950.3/565/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

GERTHOMA NUMBER TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.358.

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 17 mai 2004

Le conseil prend acte de la démission de Madame Martine Zeutzius de son poste d'administrateur de la société et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Le nombre d'administrateurs passe de cinq à quatre.

Pour copie conforme

Signature / signature

Administrateur / administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046733.3/3842/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

FIGED, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 8.443.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR04533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046735.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

DUBERRY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.410.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR03311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046736.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

SONAKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 14.670.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR03342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046738.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

TEXICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 74.195.

Avec effet au 9 juin 2004, Monsieur Bastiaan Schreuders et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ont donné démission de leurs fonctions d'administrateur.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Pour *TEXICOM S.A.*

BGL-Mees-Pierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046753.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

DISCOUNT TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, Z.I. Potaaschbiereg.
R. C. Luxembourg B 48.749.

La société BECTEC S.A., 1, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, R.C. B 64.637 démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de la société DISCOUNT TRADING S.A., Z.I. Potaaschbiereg, L-6776 Grevenmacher, R.C. B 48.749.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

BECTEC S.A.

J.-M. Beckius

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046758.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

SMITH & NEPHEW LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 102.075.000,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 89.050.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01973, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour *SMITH & NEPHEW LUXEMBOURG, S.à r.l.*

Signatures

(046936.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

SMITH & NEPHEW LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 102.075.000,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 89.050.

Extrait des décisions prises par l'Associé Unique de la société en date du 17 décembre 2003

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes actuellement en fonction, ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, pour un nouveau terme d'un an. Son mandat viendra donc à échéance lors de l'Assemblée Générale tenue en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour *SMITH & NEPHEW LUXEMBOURG, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046938.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ONC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 77.669.

M. Larbière Claude, comptable, demeurant à L-3924 Mondercange, 12, Am Weier, démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société ONC S.A., L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg, R. C. B 77.669.

Mme Delstanche Danielle, employée privée, demeurant à L-3914 Mondercange, 12, Am Weier, démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de la société ONC S.A., L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg, R. C. B 77.669.

Alzingen, le 19 mai 2004.

C. Larbière / D. Delstanche.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046764.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

CAMIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 69.348.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004

Signature.

(046956.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

S.I.P. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.856.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004

Signature.

(046958.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

EURO DIRECTORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.461.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046954.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

EURO DIRECTORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.461.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2004

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046952.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

SIMAPHI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 71.441.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046955.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

SIMAPHI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 71.441.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046957.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

EURONET LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 70.665.

Le bilan du 1^{er} juillet au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046940.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

EURONET LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 70.665.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046942.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

EURONET LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 70.665.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046945.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

EURONET LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 70.665.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AR01799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046949.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

KPMG PEAT MARWICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 35.470.

Constituée pardevant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 1990, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 171 du 9 avril 1991.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Jentgen

Directeur Financier

(046960.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

KPMG PEAT MARWICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 35.470.

Constituée pardevant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 1990, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 171 du 9 avril 1991.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Jentgen

Directeur Financier

(046961.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

KPMG PEAT MARWICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 35.470.

Constituée pardevant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 1990, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 171 du 9 avril 1991.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Jentgen

Directeur Financier

(046962.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

PANIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 49.918.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2004

L'assemblée décide de prolonger la durée des mandats du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2003. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président
- Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

L'assemblée décide également de prolonger la durée du mandat du Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2003. Le Commissaire aux Comptes est:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047005.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ROQUETTE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 90.657.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03745, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 15 juin 2004.

Pour la Société

C. Stiennon / F. Frère

(047201.3/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ROQUETTE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 90.657.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 juin 2004

1. L'Assemblée accepte la démission de M. Claude Dierkens avec effet au 20 janvier 2004.

2. L'Assemblée ratifie la cooptation de M. Maurice Haag en tant qu'Administrateur, avec effet au 20 janvier 2004.

Le mandat de M. Maurice Haag prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2007.

8. L'Assemblée reconduit la société DELOITTE S.A. en tant que Réviseur d'Entreprises de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour la Société

GECALUX S.A.

C. Stiennon / F. Frère

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047194.3/730/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

TYROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 43.924.

Le siège social a été dénoncé par la société MAZARS S.A. en date du 18 mai 2004 avec effet immédiat.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046973.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.733.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2003, les mandats des administrateurs M^e Philippe de Boccard, M^e Georges-F. Perreard, M^e Thierry Ador et M^e Antoine Kohler ont été renouvelés pour la période de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2009.

AUDIT TRUST S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes, également pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2009, en remplacement de Mme Marie-Claire Zehren.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047031.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

IB FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.007.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2004, AUDIT TRUST S.A., Société Anonyme, a été appelée aux fonctions de nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Le Conseil d'administration se compose comme suit: Mme Stéphanie Misonne, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, MM. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, André Hochweiler, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et François Moes, Président, 69, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 avril 2004.

Pour IB FINANCE

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Pasquasy / S. Misonne

Attaché de direction / Directeur adjoint

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047017.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ROBERTSON FINANCE & CO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 81.390.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR03097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour réquisition

Signature

Un Mandataire

(047213.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ROBERTSON FINANCE & CO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 81.390.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR03099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour réquisition

Signature

Un Mandataire

(047215.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

**EVEST GROUP S.A., Société Anonyme,
(anc. EVEST LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 53.639.

L'an deux mille quatre, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EVEST LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X septembre, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 53.639, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 janvier 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 173 du 6 avril 1996.

L'Assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Didier De Coster, administrateur de sociétés, demeurant à B-4130 Esneux, avenue van Hoegaerden 7;

qui désigne comme secrétaire Madame Sandra Schenk, employée privée, demeurant à B-6700 Arlon, rue Busleyden 7.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Graziella Blanquart, employée privée, demeurant à B-4300 Waremme, rue de Prale 140.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1° Modification de la raison sociale en EVEST GROUP et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

2° Adaptation de l'objet social et modification afférente de l'article 4 des statuts.

3° Suppression de l'article 10 des statuts.

4° Augmentation du capital social à concurrence de six millions six cent soixante et un mille cent onze euros onze cents (EUR 6.661.111,11) pour le porter de son montant actuel de cinq millions quatre cent cinquante mille euros (EUR 5.450.000,-) à douze millions cent onze mille cent onze euros onze cents (EUR 12.111.111,11) par la création et l'émission de vingt-deux mille (22.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

5° Souscription et libération.

6° Modification du nombre d'actions existantes de quarante mille (40.000) à cent vingt mille (120.000) actions.

7° Fixation d'un capital autorisé de vingt-quatre millions d'euros (EUR 24.000.000,-).

8° Modification afférente de l'article 5 des statuts.

9° Démissions.

10° Nominations.

11° Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

12° Modification de l'article 11 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en EVEST GROUP S.A.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de EVEST GROUP S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société en modifiant les paragraphes 1 et 2 de l'article 4 des statuts ainsi qu'en supprimant les paragraphes 3, 5 et 6 dudit article.

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de donner la teneur suivante à l'article 4 des statuts:

«**Art. 4.** La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, toutes activités et opérations d'une Société de Participations Financières (SOPARFI), soit toutes activités et opérations telles que l'acquisition et la détention de toutes actions, valeurs mobilières, droits et biens meubles et immeubles et, de manière générale, de tous intérêts dans les investissements meubles ou immeubles.

La société peut prendre des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés, entreprises et/ou opérations mobilières ou immobilières, de nature commerciale, civile ou financière, administrer de telles participations et financer de telles sociétés, entreprises, opérations.

La société a également pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, la gestion et/ou la représentation d'entreprises et pourra, à ce titre, faire partie des organes collégiaux.

La société peut prendre des intérêts par souscription, voie d'apports, association, fusion ou par tout autre mode dans toute société, maison ou entreprise, de même nature ou ayant en tout ou en partie un objet identique, analogue, similaire ou connexe et, d'une façon générale, elle peut réaliser des opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet social.

L'objet social peut être étendu ou restreint par voie de modification aux statuts dans les conditions requises par la loi sur les sociétés commerciales.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer l'article 10 statuts relatif au Comité Exécutif.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de six millions six cent soixante et un mille cent onze euros onze cents (EUR 6.661.111,11) pour le porter de son montant actuel de cinq millions quatre cent cinquante mille euros (EUR 5.450.000,-) à douze millions cent onze mille cent onze euros onze cents (EUR 12.111.111,11) par la création et l'émission de vingt-deux mille (22.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les 22.000 actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société anonyme holding EMOLUX S.A., ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, Maison 150.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'incorporation à due concurrence d'une créance de la société EMOLUX S.A., susmentionnée, contre la société.

Il a été justifié de l'existence d'une telle créance par un rapport établi par Monsieur Marc Lamesch, réviseur d'entreprises à la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, en date du 19 mai 2004, qui restera annexé aux présentes et qui conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des nouvelles actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 22.000 actions sans désignation de valeur nominale, totalisant EUR 6.661.111,11.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fractionner les quarante mille (40.000) actions existantes en cent vingt mille (120.000) actions nouvelles et d'échanger les actions anciennes contre les actions nouvelles à raison d'une action ancienne contre trois actions nouvelles.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la société jusqu'à vingt-quatre millions d'euros (EUR 24.000.000,-).

Cette augmentation de capital qui pourra être réalisée en bloc ou en tranches sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

Septième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze millions cent onze mille cent onze euros onze cents (EUR 12.111.111,11) représenté par cent vingt mille (120.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à vingt-quatre millions d'euros (EUR 24.000.000,-) par la création et l'émission d'actions nouvelles jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.»

Huitième résolution

L'assemblée générale décide que la société sera désormais valablement représentée en toutes circonstances par la signature d'un administrateur-délégué ou par les signatures conjointes de deux administrateurs.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** La société se trouve engagée soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué.»

Neuvième résolution

Suite à la suppression de l'article 10 des statuts, les articles suivants sont renumérotés.

Dixième résolution

L'assemblée générale accepte la démission des administrateurs suivants, savoir:

- Monsieur Etienne Proesmans, administrateur de sociétés, né à Vielsalm le 19 juin 1955, demeurant à L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre;

- Monsieur Didier De Coster, administrateur de sociétés, né à Léopoldville le 9 février 1955, demeurant à B-4130 Esneux, avenue van Hoegaerden 7;
- Monsieur Didier Boone, employé privé, né à Anvers le 24 avril 1961, demeurant à B-2140 Borgerhout, Ossenbloks-
straat 19.

Onzième résolution

L'assemblée générale appelle aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Dominique Dejean, administrateur de sociétés, né à Wavre le 8 juin 1962, demeurant à B-1301 Bierges, avenue du Champ de Courses 5;

- la société anonyme MIOMANDRE CONSULT S.A., inscrite au Registre de Commerce à Bruxelles sous le numéro 70.877, inscrite au registre national belge sous le numéro 447 122 389, ayant son siège social à B-1301 Wavre, rue d'Angoussart 161, représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Alain De Miomandre, administrateur de sociétés, demeurant à B-1301 Wavre, rue d'Angoussart 161;

- la société anonyme FINMAR CONSULT S.A., inscrite au Registre de Commerce à Bruxelles sous le numéro 637.849, inscrite au registre national belge sous le numéro 465 715 113, ayant son siège social à B-1640 Rhode-Saint-Genèse, avenue des Erables 43, représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Michel Martin, administrateur de sociétés, demeurant à B-1640 Rhode-Saint-Genèse, avenue des Erables 43.

Ces mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

L'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration de nommer Monsieur Dominique Dejean, susmentionné, comme administrateur-délégué.

Douzième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Paul Payon, comptable fiscaliste agréé, né à Vielsalm le 17 juin 1951, demeurant à B-4960 Malmedy, chemin de la Cense 35, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2007.

Treizième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent l'assemblée générale constate que le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- président et administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2005:

Monsieur Eugène Moutschen;

- administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010:

Monsieur Dominique Dejean;

- administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2005:

Messieurs Robert Guillot-Pingue et Joseph Agie de Selsaten;

- administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010:

les sociétés anonymes MIOMANDRE CONSULT S.A. et FINMAR CONSULT S.A.

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, à la somme de 71.000,- euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. De Coster, G. Blanquart, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, vol. 21CS, fol. 26, case 12. – Reçu 66.611,11 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

F. Baden.

(047655.3/200/188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EVEST GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 53.639.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(047658.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

AVIV INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 56, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 101.179.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Michael Ulrich, ingénieur agro-alimentaire, né à Zürich (Suisse), le 18 mai 1963, demeurant à D-50321 Brühl, Merricherstrasse 18,

2) Monsieur David Mosche Landau, employé privé, né à Uccle (Belgique), le 9 avril 1965, demeurant à L-5241 Sandweiler, 56, rue Principale.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts sociales ci-après créées et tous ceux qui pourraient le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de AVIV INVEST, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi à Sandweiler.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 4. La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La société a également pour objet la recherche appliquée, le développement, la production et le négoce international, l'importation, l'exportation, la représentation, l'achat et la vente de produits agro-alimentaires de toute nature, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'activité d'émission de factures et décomptes.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et de son but.

Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'accord des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et les documents de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs et leurs rémunérations. Ils peuvent être révoqués à tout moment, ad nutum, par décision des associés.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par exception, le premier exercice comprendra le temps à courir depuis le jour de la formation de la société jusqu'au 31 décembre 2004.

Art. 15. Un bilan, ainsi qu'un compte de profits et pertes sont dressés annuellement. Sur le bénéfice net, un prélèvement de cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve est obligatoire.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales afférentes.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

1) Monsieur Michael Ulrich, prénommé, deux mille parts sociales	2.000
2) Monsieur David Mosche Landau, prénommé, deux mille parts sociales	2.000
Total: quatre mille parts sociales.	<u>4.000</u>

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à la somme de 2.175,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur David Mosche Landau, employé privé, né à Uccle (Belgique), le 9 avril 1965, demeurant à L-5241 Sandweiler, 56, rue Principale, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse de la société est fixée à L-5241 Sandweiler, 56, rue Principale.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Ulrich, D.M. Landau, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 7, case 2. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

P. Frieders.

(047365.3/212/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

UNITED SHIPPING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. FESTIVAL CRUISES Inc.).

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 101.180.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le sept mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A été tenue une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire d'une société constituée selon le droit libérien, sous le nom de FESTIVAL CRUISES Inc., ayant son siège social au 80, Broad Street, Monrovia,

La société est enregistrée auprès du registre de commerce de Monrovia sous le numéro C - 43515.

La société a été constituée le 25 septembre 1986.

L'assemblée a été ouverte et est présidée par Maître Fabio Trevisan, avocat, demeurant à Luxembourg,

Le président a nommé comme secrétaire Maître Candice Wiser, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a nommé comme scrutateur Maître Anne Morel, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'actionnaire représenté à cette assemblée, qui détient toutes les actions émises de la société figure sur une liste de présence signée par le représentant de l'actionnaire représenté. Cette liste de présence et la procuration, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau de l'assemblée et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Le Président déclare et l'assemblée reconnaît que toutes les cinq cents (500) actions émises sont représentées à l'assemblée, qui est ainsi valablement constituée pour décider sur les différents points à l'ordre du jour. Le mandataire de l'actionnaire représenté déclare en outre expressément renoncer à toutes les formalités relatives à la convocation des

assemblées générales et déclare avoir une connaissance complète de l'ordre du jour de l'assemblée ainsi que du texte des nouveaux statuts, y inclus le texte exact du nouvel objet social, en vigueur après le transfert du siège à Luxembourg.

L'assemblée reconnaît en outre que les documents suivants lui ont été soumis:

- une résolution adoptée par le conseil d'administration de la société en date du 23 avril 2004 décidant du transfert et de la continuation de la société au Luxembourg,
- une copie conforme de la dernière version des statuts de la société,
- «Provisional Balance sheet» au 5 mai 2005,
- un «certificate of Good Standing» original émis par le Ministère des affaires étrangères du Libéria en date du 20 avril 2004,
- une «legal opinion» émise par M^e Mohamedu F. Jones, avocat inscrit au Barreau de Monrovia, Libéria, attestant que la loi libérienne permet le transfert du siège social de la société au Luxembourg et qu'aucune autorisation n'est requise au préalable.

Les documents prémentionnés après avoir été signés ne varietur par le bureau de l'assemblée et par le notaire sous-signé resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec celui-ci.

Le Président déclare que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de la société à Luxembourg.
2. Adoption de la forme d'une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois.
3. Fixation du nombre de parts sociales à 100 et fixation de la valeur nominale à 150 euros.
4. Fixation du capital social à 15.000 euros.
5. Modification de la dénomination sociale en UNITED SHIPPING, S.à r.l.
6. Refonte des statuts de la société afin de les mettre en conformité avec le droit luxembourgeois, et notamment la modification de l'objet social ainsi que toute autre modification.
7. Nomination des gérants, détermination de la durée de leur mandat et fixation des pouvoirs de signature.
8. Fixation du siège social.

Le Président déclare que:

La société souhaite établir son siège social statutaire à Luxembourg. Ainsi qu'il ressort des résolutions du conseil d'administration ci-avant mentionnées, datées du 23 avril 2004, il a été décidé de transférer le siège social statutaire de la société à Luxembourg, cette assemblée étant convoquée afin de ratifier le transfert du siège social statutaire de Monrovia à Luxembourg et d'authentifier cette résolution conformément aux formalités du droit luxembourgeois.

De plus, il a été décidé de confier à cette assemblée générale la modification de l'objet social de la société, les autres modifications mentionnées ci-dessous et les modifications nécessaires pour conformer les statuts avec les prescriptions légales luxembourgeoises ainsi que la nomination des gérants.

Première résolution

L'assemblée générale approuve et confirme la décision de transférer le siège social statutaire et le principal établissement de la société FESTIVAL CRUISES Inc. de Monrovia, Libéria, au 73, Côte d'Eich, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et déclare que la société a par conséquent adopté la nationalité luxembourgeoise.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'adopter la forme d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par le droit luxembourgeois. Par conséquent, les décisions suivantes sont prises conformément au droit luxembourgeois.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'annuler les parts sociales au porteur portant les numéros 000004 à 000006 actuelles, de fixer le nombre des nouvelles parts sociales à cent (100) et de fixer la valeur nominale des parts sociales à cent cinquante euros (150,- EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital social souscrit à un montant de quinze mille euros (15.000,- EUR) par émission de cent (100) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent cinquante euros (150,- EUR).

Souscription et paiement

FESTIVAL HOLDING S.A, société de droit suisse, avec siège social à Sierre, Suisse, ici représentée par Maître Fabio TREVISAN, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 27 avril 2004, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci, déclare souscrire les cent (100) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent cinquante euros (150,- EUR) chacune et les libérer entièrement par un versement en espèces de quinze mille euros (15.000,- EUR).

Les cent (100) parts sociales ont été intégralement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de quinze mille euros (15.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en UNITED SHIPPING, S.à r.l.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social et de restructurer les statuts de la société pour les rendre conformes au droit luxembourgeois et aux résolutions ci-avant adoptées.

La teneur des statuts est ainsi désormais la suivante:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, l'investissement et la mise en valeur de biens meubles ou immeubles, la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces, par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière et de les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également s'engager dans toutes opérations liées à la gestion de bateaux de croisière, leur financement, leasing, achat ou vente.

La société peut accomplir toute opération nécessaire ou utile à la réalisation de son objet tel que décrit ci-dessus.

Art. 3. La société prend la dénomination de UNITED SHIPPING, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'associé unique ou, selon le cas, des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à quinze mille euros (15.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de cent cinquante euros (150,- EUR) chacune.

Art. 7. Toutes les cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part sociale est évaluée sur la base des trois derniers bilans de la société.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour un durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus. Les gérants ne sont pas rémunérés pour leur mandat.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, associés ou non.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique. De telles décisions seront prises par écrit et consignées sur un registre spécial.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital mais devra être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée des associés statuant à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le surplus du bénéfice net, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le ou les associés qui fixeront leurs émoluments.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice prendra cours ce jour et finira le 31 décembre 2004.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer comme gérant de la société pour une durée indéterminée Monsieur Charles Bauccio, administrateur de société, demeurant à Londres, W11 4RS, 20, St Ann's Villas, né à Santa Barbara / Californie (USA), le 16 mars 1945.

La société sera engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Huitième résolution

Le siège social de la société est établi à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 3.500,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Trevisan, C. Wiser, A. Morel, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, vol. 143S, fol. 58, case 6. – Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

P. Frieders.

(047362.3/212/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

POLESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 80.028.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 septembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03764, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 15 juin 2004.

Pour la Société

C. Stiennon

Administrateur-Délégué

(047189.3/730/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

POLESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 80.028.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 février 2004

«5. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Fabrice Frère en tant que Commissaire aux Comptes pour l'exercice social débutant le 1^{er} octobre 2003 et se terminant le 30 septembre 2004 en remplacement de Monsieur Marco Aardoom.»

Pour la société

C. Stiennon

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03763. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047191.3/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

FRODON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 101.176.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le sept juin.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, qui restera le dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques EMERALD MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO Box 3161, ici représentée par Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 juin 2004.

2.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques LAUREN BUSINESS LIMITED, ayant son siège à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO Box 3161, ici représentée par Madame Nadia Weyrich, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 juin 2004.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, ès-qualités qu'elles agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées vont constituer entre elles:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de FRODON S.A.**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à quarante mille euros (40.000,- EUR) divisé en quarante (40) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi.

Administration - Surveillance**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier vendredi du mois de mai à quatorze heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les activités de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et paiement

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- EMERALD MANAGEMENT S.A., prédésignée, trente-neuf actions	39
2.- LAUREN BUSINESS LIMITED, prédésignée, une action	1
Total: quarante actions.	<u>40</u>

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de quarante mille euros (40.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille deux cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui du commissaire à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Pierre Hoffmann, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

2.- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

3.- Monsieur Philippe Richelle, licencié en sciences économiques et sociales, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Bascharage, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire des comparants prémentionnés a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: N. Weyrich, A. Weber.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 juin 2004, vol. 885, fol. 63, case 8. – Reçu 400 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 juin 2004.

J.-J. Wagner.

(047373.3/239/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

WONDERPHONE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 101.184.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société LAUREN BUSINESS LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO Box 3161,

ici représentée par Madame Christel Ripplinger, juriste, avec adresse professionnelle au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 19 mai 2004.

2.- La société EMERALD MANAGEMENT S.A., une société de droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO Box 3161,

ici représentée par Madame Christel Ripplinger, prénommée,

en vertu de deux procurations données à Luxembourg, le 19 mai 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité, à requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme, dénommée:

WONDERPHONE LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires, rééligibles et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et pourra également désigner un vice-président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou à son défaut du vice-président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 12 avril de chaque année à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un samedi, un dimanche ou un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 18. L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société LAUREN BUSINESS LIMITED, prédésignée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions.	3.099
2.- La société EMERALD MANAGEMENT S.A., prédésignée, une action	1
Total: trois mille cent actions	3.100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, né à Anvers (Belgique), le 28 février 1954, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
- 2.- Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, né à Marrakech (Maroc), le 10 septembre 1952, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
- 3.- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, né à Wiltz (Luxembourg), le 30 octobre 1952, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

Deuxième résolution

Est nommée aux fonctions de commissaire:

La société ABACAB, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 50797.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2010.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Christophe Blondeau, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire des personnes comparantes prémentionnées a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Ripplinger, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 mai 2004, vol. 885, fol. 54, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 juin 2004.

J.-J. Wagner.

(047451.3/239/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

FINANCIAL INDUSTRIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 80.988.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004

Signature.

(046996.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.